

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4247 - Mercredi 09 Novembre 2022 - Prix : 200 Fc

DÉCOLONISATION

La marche des Comores vers l'indépendance... inachevée



A une semaine de la célébration du 47^{ème} anniversaire de l'admission des Comores à l'ONU (12 novembre 1975), l'ambassadeur des Comores auprès de l'Afrique du Sud Ahmed Mohamed Thabit et Djaffar M'madi, enseignant à l'Université des Comores, ont tenu une conférence débat pour parler de l'accession des Comores à l'indépendance et l'épineuse question de Mayotte restée sous administration française depuis 1975.

Il s'agit de la plus grande histoire du pays, la manière dont l'archipel a accédé à l'indépendance. Tout a commencé aux années 1960.

Les mouvements anticolonialistes en effervescence sur le continent africain gagnent l'archipel des Comores, avec la création des premiers partis indépendantistes, tels que le Mouvement de Libération nationale des Comores (Molinaco), puis, après la révolte des lycéens de 1968, le Parti Socialiste des Comores (Pasoco), et les émeutes de mai 1972 à Madagascar ayant conduit au renversement de Tsiranana, ont tous provoqué une onde de choc dans le pays.

Avec le nouveau président Ramanantsoa qui soutient le droit du peuple comorien à l'indépendance, la pression internationale s'intensifie

en août 1972, lorsque le comité spécial de l'ONU inscrit les Comores sur la liste des territoires à décoloniser. « La France s'est longtemps battue pour empêcher sinon retarder la marche des Comores vers l'indépendance. Toutefois, les combats pour la libération se sont poursuivis au fil des années. Jusqu'à la 31^e session de l'assemblée générale de l'ONU en 1976 où le conseil de sécurité a demandé la présentation de la question de Mayotte tout en soutenant son appartenance à l'archipel et condamner la présence de la France dans l'île », a expliqué l'ambassadeur, Ahmed Thabit.

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 1er au 05 Novembre 2022

Lever du soleil:

05h 35mn

Coucher du soleil:

18h 07mn

Fajr : **04h 23mn**

Dhouhr : **11h 55mn**

Ansr : **15h 22mn**

Maghrib: **18h 10mn**

Incha: **19h 24mn**



HALTÉROPHILIE :

Des conditions inacceptables de préparation

Nous sommes exactement à J moins 26 de l'ouverture des Jeux de la CJSOI à l'île Maurice. Le moins que l'on puisse dire est que le niveau de préparation de nos athlètes laisse à désirer et celui des haltérophiles est plus que préoccupant.

L'haltérophilie est l'une des disciplines sportives les plus énergivores, qui nécessite des conditions de récupération optimales et des équipements des plus adéquats qui permettent des conditions de sécurité à toute épreuve. « Les athlètes ne doivent porter qu'un seul maillot d'une seule pièce, sans cool qui ne doit pas recouvrir les coudes ni les genoux », ceci pour permettre à l'athlète d'avoir une plus grande dextérité dans ses mouvements. A défaut, l'athlète peut porter un T-Shirt et un collant ou un short. Il faut surtout éviter les habits trop larges pour ne pas gêner les mouve-

ments des athlètes au moment de soulever ou de jeter la fonte.

Aux Comores, on est loin de ses standards. Les athlètes sont sous équipés et les conditions de pratique de la discipline sont loin d'être idéales. Des plateaux de travail qui sont loin des normes internationales et qui n'offrent aucune garantie sécuritaire pour les athlètes en cas d'une défaillance au moment de l'exécution de la charge. L'IWF permet l'utilisation de deux sortes de plateaux pour la compétition et l'échauffement. Le plateau compétition doit être de forme carrée et avoir 400 cm de côté alors que celui de l'échauffement doit avoir 300 cm de large et à peu près 250 cm de long. Ce que nous avons vu au foyer Grimaldi (petit marché) qui sert de salle d'entraînement pour nos jeunes athlètes qui doivent prendre part aux jeux de la CJSOI est presque inquiétant. Un plateau en bric et broc fait à partir de matériel de récupération, un espace



trop petit pour permettre aux athlètes de travailler dans les normes, des équipements vieillissants et on ne parle pas des conditions de récupération des athlètes après les séances d'entraînement.

Ces jeunes, avec un dévouement inébranlable, accompagnés de leur

entraîneur Ahmed Mohamed dit Pele s'adonnent à cœur joie à leur sport préféré malgré des conditions à peine acceptables. Ils n'ont comme récupération que de la bouillie de Sorgho préparée dans une vieille marmite posée à même le sol. Il ne serait pas étonnant que ces

jeunes reviennent demain bredouille et à coup sûr ils en reviendront bredouille vu les conditions de travail mis à leur disposition pour préparer une compétition d'un tel niveau. Ailleurs, les athlètes qui vont prendre part à ces genres de compétition sont dans des conditions optimales de préparation pour éliminer toute éventualité d'échec. Chez nous, nous préparons les nôtres à un échec certain pour après les lamenter de n'être que des touristes de circonstances.

Il est temps que nos autorités prennent la mesure du danger (lassitude) qui guette nos sportifs qu'à force de jouer dans les limites vont finir par lâcher tout et c'est le pays qui en sortira perdant dans tous les côtés. A quoi bon aligner des athlètes quand on connaît les résultats d'avance. L'essentiel est de participer, mais il est aussi tout utile de gagner.

AS Badraoui

CULTURE :

La chanteuse IMANY continue de briller de mille feux

La chanteuse comorienne Nadia Mladjao plus connue sous le nom d'IMANY sera la tête d'affiche du festival de Genève. Créé il y a 18 ans, le festival les Créatives est un festival pluridisciplinaire 100% féminin.

Le festival a lieu tous les ans durant les deux dernières dizaines du mois de novembre. Son but est de faire la promotion des artistes féminines. Chaque année, c'est une soixantaine d'événements qui sont organisés pour la valorisation de plus de 200 artistes. Cette année, l'une des têtes d'affiche du festival est donc l'artiste d'origine comorienne Nadia Mladjao dit IMANY. Connue pour sa voix unique et rendu célèbre par sa chanson "You will never know", l'artiste continue son immersion dans le monde de la chanson et s'inscrit un peu plus comme la référence dans la reprise des chansons. « J'aime beaucoup prendre les chansons des autres et faire comme si c'était les miennes, en donner une autre lecture. Avec des titres connus, on se rend mieux compte de la versatilité et du côté rock du violoncelle », s'est-elle confiée au magazine Le Matin Dimanche.

Né à Onex en Suisse sous la direction de Cyrille Schnyder-Masmejan, le festival vise à étudier la place de la femme dans la société et lui donner toute son importance. C'est le seul festival du genre qui n'accueille que des artistes féminins. « C'est une bonne étape jusqu'à la prochaine, quand la séparation des genres ne sera plus un sujet et lorsqu'on n'aura plus besoin de

faire des festivals exclusivement féminins parce que ça ne choquera personne de voir des événements avec une majorité d'artistes femmes », dit-elle. Dans cette interview, elle revient aussi sur sa jeunesse sporti-

ve particulièrement dans l'athlétisme. « J'ai commencé à 9 ans et j'en ai fait pendant près de dix ans, j'étais dans l'équipe nationale ... Sauteuse en hauteur. Ces années m'ont appris la discipline, le travail,

la patience et ça a forgé mon mental, comme le mannequinat l'a fait ensuite », poursuit-elle.

Partie aux Etats-Unis à la découverte de nouveaux horizons, elle ne regrette pas ce choix car il l'a aidé à devenir ce qu'elle est aujourd'hui, connue partout dans le monde. « En France, je ne connaissais pas d'artistes. A New-York, il y en a partout. Ces gens assumaient leur rêve, et moi non. Après le 11 septembre, on ne pouvait plus travailler car il n'y avait plus d'argent et il fallait payer les factures, donc je me suis mise à faire de petits boulots dans des restos. C'est comme ça que j'ai rencontré d'autres artistes », avance-t-elle.

Inspiré de la grande pianiste américaine, Nina Simone disparue en 2003 et de Tracy Chapman dont

elle a interprété quelques chansons, la diva IMANY est aussi une amoureuse de l'ex compagne de Jean Paul Sartre, l'écrivaine Simone de Beauvoir dont elle a lu "Mémoires d'une jeune fille rangée" à l'âge de 15 ans. « Ce livre m'a mis une vraie gifle. J'ai compris qu'on ne naît pas femme, mais qu'on le devient, comme elle dit. J'ai compris que je n'étais pas conditionné à ma situation de femme, que ce n'est pas parce que j'étais d'origine comorienne et issue d'une famille nombreuse que j'étais vouée au mariage et à la vaisselle », précise l'artiste. Un discours qui doit inspirer plus d'un et appelle à l'autodépassement en refusant de vivre dans les carcans des idées préconçues d'avance.

AS Badraoui



APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

L'eau pour bientôt à Selea et Nioumadzaha Bambao

Les agents de la société nationale de distribution et d'exploitation des eaux (SONEDE) ont retroussé les manches depuis samedi dernier pour que deux localités de Bambao puissent avoir accès à l'eau. Selon le directeur général, les travaux techniques se poursuivent et l'eau devrait bientôt couler sous les robinets de Séléa et Nioumadzaha.

La SONEDE peine à approvisionner de manière normale l'eau dans les différentes régions. Après plus de six mois que Selea et Nioumadzaha Bambao n'ont pas vu l'eau, un accord de

principe a été trouvé entre ladite société et les deux villages, et la SONEDE s'engage pour que l'eau coule sous leurs robinets dans quelques jours. Depuis, leurs agents ont retroussé les manches pour que ces deux localités puissent avoir de l'eau. Selon le directeur général Soundi Goulam, les travaux techniques continuent.

« Comme c'est mentionné dans la loi portant code de l'eau, toute source d'eau qui se trouve dans le pays doit être gérée par la Sonede pour qu'elle soit protégée et sécurisée, et surtout traitée dans un environnement sain et pour un bon usage. Mais, il y a des difficultés

entre nous et les deux villages et on vient d'avoir un accord de principe. La société s'engage pour que l'eau coule », promet le patron de l'entreprise publique.

Selon lui, l'eau est indispensable, une substance vitale et c'est pour cette raison que nous ne pouvons pas rester encore longtemps en laissant ces populations sans eau. « Il faut savoir que ce ne sont pas des travaux faciles. Ces techniciens risquent leur vie chaque jour pour que la population ait de l'eau. Une fois qu'il y a un problème, ils descendent dans un puits de 60 mètres juste pour voir ce qu'il se passe. C'est un risque et je tiens à les

saluer pour leur dévouement », souligne-t-il.

Pour le moment, la société a déployé des agents dans ces deux localités pour faire un recensement afin de savoir qui avait de l'eau et qui n'en avait pas. « Ce recensement nous permettra de faire une évaluation des besoins de nos clients. Ainsi, une fois les travaux techniques achevés et que l'eau commence à couler, on n'aura pas de problème pour établir une liste de nos clients et identifier ceux qui n'ont pas un branchement », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

DÉCOLONISATION

La marche des Comores vers l'indépendance... inachevée

Suite de la page 1

Ce dernier a montré que la résolution de 1976 a condamné et rejeté le referendum organisé à Mayotte visant à maintenir l'île sous le giron français. Les conférenciers ont rappelé que le référendum organisé le 22 décembre 1974 sur l'ensemble des quatre îles, pour déterminer le choix des comoriens s'ils étaient favorables ou non à l'indépendance, a été sans équivoque. Le "oui à l'indépendance" l'emporte à 95% et

seule Mayotte a voté contre à 64%. Mais le parlement français adopte le 3 juillet 1975 une loi controversée qui conditionne l'octroi de l'indépendance à l'approbation île par île d'un projet de constitution garantissant la personnalité politique et administrative des îles composant le futur État. En réaction, Ahmed Abdallah Abdérémane proclame le 6 juillet 1975 l'indépendance unilatérale des quatre îles.

A travers les explications du professeur Djaffar M'madi, les principaux partis comoriens s'unissent en septembre

pour l'accession à l'indépendance de l'archipel dans l'unité. La chambre des députés élue en décembre 1972 donne alors mandat au Conseil de gouvernement pour négocier cette indépendance avec Paris. Le chef de l'exécutif Ahmed Abdallah s'engage dans cette démarche, en écartant de son gouvernement les membres du MPM, ce qui intensifie les revendications séparatistes à Mayotte. Mais les conditions à travers lesquelles Mayotte reste sous administration française sont complexes. « Un livre retraçant le processus d'accession des

Comores à l'indépendance et le cas de Mayotte est en cours de production », précise-t-il.

Les conférenciers ont souligné le particularisme historique de Mayotte par rapport aux autres îles ainsi que le supposé attachement des Mahorais à la France. Lors de cette rencontre, on a démontré que depuis les accords du 15 juin 1973 et l'élection du président Giscard d'Estaing en 1974, pour permettre le maintien séparé de Mayotte dans la République française, les choses commencent à se corser.

Mais cette tentative française de balkanisation n'est pas reconnue sur le plan international, avec l'admission des quatre îles des Comores à l'OUA dès le mois d'août, puis à l'ONU en novembre 1975, en tant qu'Etat reconnu dans ses frontières héritées de la colonisation. Et puisque la conférence avait réuni des enseignants et des étudiants, il a été question de différencier l'histoire de la colonisation et l'occupation illégale de l'île de Mayotte par l'ancienne puissance coloniale.

Kamal Gamal

COOPÉRATION :

Le Maroc a commémoré le 47e anniversaire de la marche verte

À l'occasion du 47e anniversaire de la marche verte, le roi Mohamed VI a salué l'accomplissement du programme de développement des provinces du sud. Il a réitéré l'engagement du royaume pour la mise en œuvre du projet de gazoduc Nigeria-Maroc.

Le Maroc a commémoré dimanche 06 novembre dernier le 47e anniversaire de la marche verte, qui marque le processus de parachèvement de l'intégrité territoriale du royaume du Maroc. C'est l'occasion de se souvenir comment plus de 350.000 volontaires civils, venant des quatre coins du Maroc, ont convergé de manière organisée et pacifique, vers le sud du Royaume, traversant les frontières chimériques et hissant fièrement le drapeau national dans le ciel de ce territoire qui a toujours fait partie intégrante du Royaume du Maroc. Lors de cette journée, le roi Mohammed VI a affirmé que la marocanité du Sahara est une vérité

immuable et incontestable en vertu de l'histoire et de la légitimité, de la volonté de ses fils et d'une large reconnaissance internationale, soulignant par ailleurs que la question du Sahara marocain connaît une dynamique positive imparable.

Il a salué l'accomplissement du programme de développement des provinces sud et appelé dans ce sens le secteur privé à maintenir l'engagement qu'il a pris à rehausser le niveau de l'investissement productif dans ces provinces. Le roi a également réitéré son engagement pour la mise en œuvre du projet de gazoduc Nigeria-Maroc. « Il nous plait de constater l'état présent d'avancement de ce grand projet, conformément à l'accord signé en décembre 2016. A cet égard, le mémorandum traduit l'engagement des pays concernés à contribuer à la concrétisation de ce projet stratégique et elle illustre leur volonté politique d'assurer son succès (...) Notre souhait est qu'il soit plus largement un projet stratégique profi-



Mohamed VI.

table à l'ensemble de la région de l'Afrique de l'ouest dont la population dépasse 440 millions d'habitants », déclare-t-il, tout en rappelant la signature récente du mémorandum d'entente avec la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDAO) à

Nouakchott avec la Mauritanie et le Sénégal qui marque selon lui, un jalon essentiel dans le processus de réalisation du projet.

Rappelons qu'en mars 2022, les Comores et le Maroc ont signé à Dakhla 11 accords de coopération et mémorandums d'entente portant sur

plusieurs axes de la coopération bilatérale. Le royaume du Maroc fait partie des pays africains qui entretiennent de bonnes relations avec l'archipel. Tout récemment, les deux pays ont discuté sur plusieurs sujets d'intérêt commun, plus précisément sur la mise en place d'un mécanisme d'échanges et de suivi des Accords issus de la première commission mixte Comores-Maroc. Il s'agit des accords signés par le ministre des Affaires Etrangères, M. Nasser Bourita et son homologue Dhoihir Dkhoulkamal, en vue de développer une coopération technique pour la promotion de l'emploi et du travail décent à travers la réalisation des projets dans un cadre partenarial et l'encouragement de l'échange d'expériences, d'informations et de documentation, ainsi que la promotion de la coopération Sud-Sud en partenariat avec d'autres organismes internationaux.

Andjouza Abouheir

CONFÉRENCE DE SHARM EL-SHEIKH

Assurer la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris

La Conférence de Sharm el-Sheikh sur les changements climatiques s'est ouverte dimanche dernier sur un sentiment d'urgence partagée, alors que de nombreux orateurs ont souligné les effets dévastateurs du climat qui se sont manifestés cette année.

Les discours prononcés lors de la cérémonie d'ouverture ont rappelé les messages pressants de la science du climat, souligné les défis géopolitiques actuels et leurs effets sur les systèmes énergétiques et alimentaires, et souligné la nécessité de se concentrer sur la mise en œuvre. Les observateurs ont noté que les discussions commencent vers la fin d'une année qui a vu des inondations dévastatrices et des vagues de chaleur sans précédent, de graves sécheresses et de formidables tempêtes, tous des signes sans équivoque de l'urgence climatique en cours.

Dans le même temps, des millions de personnes à travers le monde sont confrontées aux impacts de crises simultanées de l'é-

nergie, de l'alimentation, de l'eau et du coût de la vie, aggravées par de graves conflits et tensions géopolitiques. Cette conférence se déroule dans un contexte d'ambition insuffisante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. En effet, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les émissions de CO2 doivent être

réduites de 45% d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2010, pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation à 1,5 °C d'ici la fin de ce siècle.

Cela est crucial pour éviter les pires impacts du changement climatique, notamment des sécheresses, des vagues de chaleur et des précipitations plus fréquentes et plus gra-

ves. Depuis la COP26 à Glasgow, seuls 29 pays sur 194 ont présenté des plans nationaux renforcés. « Avec le Paris Rulebook conclu essentiellement grâce à la COP26 à Glasgow l'année dernière, le test décisif de cette COP et de toutes les futures COP est de savoir dans quelle mesure les délibérations sont accompagnées d'actions. Tout le monde, chaque jour, partout dans le monde, doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter la crise climatique », a déclaré Simon Stiell, Secrétaire exécutif de l'ONU Changements climatiques.

« La COP27 définit une nouvelle direction pour une nouvelle ère de mise en œuvre : où les résultats des processus formels et informels commencent vraiment à se combiner pour conduire à de plus grands progrès climatiques – et à la responsabilité de ces progrès », a déclaré M. Stiell. Dans ce discours d'ouverture, le Secrétaire exécutif a demandé aux gouvernements de se concentrer sur trois domaines critiques lors de la COP27. Le premier est un changement transformation-

nel vers la mise en œuvre de l'Accord de Paris et la transformation des négociations en actions concrètes.

La seconde consiste à consolider les progrès sur les axes de travail critiques que sont l'atténuation, l'adaptation, le financement et les pertes et dommages, tout en renforçant le financement notamment pour lutter contre les impacts du changement climatique. Le troisième consiste à renforcer la mise en œuvre des principes de transparence et de responsabilité tout au long du processus des Nations Unies sur les changements climatiques.

Par ailleurs, la présidence égyptienne de la COP27 a défini une vision ambitieuse pour cette COP qui place les besoins humains au cœur de nos efforts mondiaux pour lutter contre le changement climatique. Pour information, le chef de l'Etat Azali Assoumani, devrait intervenir hier mardi, deuxième jour du segment de haut niveau.

Mmagaza



Des membres de la délégation comorienne à la conférence.



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)

Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

Appel à candidature pour le recrutement d'un Responsable de Suivi Evaluation du PADS

Date de l'avis : 31 Octobre 2022

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Responsable de Suivi Evaluation pour le projet PADS afin de compléter l'équipe de l'Unité de gestion.

2. Objectif :

Ce projet d'investissement est conçu pour soutenir le développement du secteur financier compatible avec une croissance inclusive. Plus précisément Le Projet d'appui au développement du secteur financier (P166193) vise à accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

3. Mission et Responsabilités du Responsable du Suivi et Evaluation

Mission

La mission du RSE est d'assister le Coordonnateur du Projet dans les activités de Suivi et Evaluation du projet, suivant les règles et procédures de la Banque Mondiale.

Description des activités :

- Assurer le Suivi et Evaluation de l'ensemble des activités du Projet,
- Guider la stratégie globale de Suivi et Evaluation et suivre la performance des composantes et activités du projet vis à vis des différents partenaires,
- Travailler avec les partenaires du Projet et communiquer étroitement avec le Coordonnateur et les responsables chargés de l'exécution du Projet,
- Clarifier les rôles et responsabilités des différents chargés d'exécution des composantes du projet en matière de suivi et évaluation,
- Mettre en place le dispositif du système de Suivi et Evaluation et assurer son opérationnalisation effective et efficiente (un Suivi et Evaluation basé sur le cadre logique, le plan de Suivi et Evaluation et les résultats du projet),
- Développer le cadre global de Suivi et Evaluation du projet en relation avec le plan de Suivi et Evaluation du projet,
- Identifier les besoins pour la collecte des données de référence, préparer les activités pour la collecte des données de référence requises pour l'ensemble des activités du Projet,
- Etablir les données de référence sur les indicateurs pour l'ensemble des activités du Projet au cours de la première année d'exécution du projet,
- Collecter périodiquement les indicateurs pour l'ensemble des activités du Projet y compris l'Objectif de Développement du Projet (ODP) et fournir une analyse sur l'évaluation de l'avancement des activités du Projet et de l'atteinte de son objectif,
- Préparation et élaboration du Plan de Travail Annuel (PTA) sur une base de budget pluriannuel du projet,
- Assistance des composantes dans la préparation de leur plan d'activités et budgétisation par le remplissage du canevas de PTA,
- Elaboration et mise en forme du PTA par consolidation des données provenant des composantes, de concert avec le Responsable Administratif et Financier du projet,
- Récupérer et consolider les rapports d'activités y afférents avec toutes les données requises pour le Suivi et Evaluation du Projet,
- Produire les sections des rapports d'activités (par rapport au poste) prévues dans le plan d'exécution du Projet ainsi que ceux en rapport avec l'établissement du Rapport de Suivi Financier (RSF),
- Produire des rapports d'activités trimestrielles sur le suivi évaluation,
- Fournir des données et informations pertinentes à temps à l'IDA,
- Faciliter et participer aux missions de supervision en tant que personne ne ressource,
 - Suivre l'exécution des recommandations des missions de supervision,
 - Participer à la préparation des documents techniques nécessaires (par rapport au

poste) au bon déroulement des réunions du Comité de Pilotage,

- Préparer les termes de référence et le recrutement Consultant qui effectuera l'évaluation à mi-parcours du Projet et travailler en étroite collaboration avec ce dernier dans l'établissement du Rapport correspondant,
- Préparer les termes de référence et le recrutement du Consultant qui effectuera l'évaluation de fin de projet et travailler en étroite collaboration avec ce dernier dans l'établissement du Rapport correspondant,
- Réaliser toutes autres tâches qui lui sont confiées dans le cadre global de sa mission.

4. Durée du travail du consultant :

La durée du contrat est de **3 mois renouvelable** après confirmation de la qualité de travail fourni.

5. Profil du Consultant :

- Diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles (Bac+4) en économie, gestion ou équivalent,
- Formations spécifiques en Suivi et Evaluation,
- Expériences professionnelles d'au moins cinq ans dans un poste similaire dans des projets de développement, particulièrement ceux financés par la Banque Mondiale,
- Une bonne connaissance du secteur financier comorien,
- Maîtrise de l'approche du cadre logique et d'autres approches stratégiques de planification,
- Maîtrise de l'élaboration et de la mise en place de système de Suivi et Evaluation et de planification de projet ainsi que de l'analyse de données,
- Une aisance relationnelle de travail avec les partenaires du Projet et les responsables chargés de l'exécution du Projet,
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse, ainsi que de rédaction et présentation de rapport,
- Méthodique, rigoureux (se), intègre,
- Maîtrise parfaite du Français, et des outils informatiques. La connaissance de l'Anglais sera un atout.

6. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans **les règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016** et les mis à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

8. Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc.**, doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores, **au plus tard le Lundi 14 Novembre 2022 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Madame la Coordonnatrice nationale et portant la mention: « **Recrutement d'un Responsable de suivi évaluation du projet PADS** »

9. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :

Banque Centrale des Comores
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Housna THABIT, Coordonnatrice Nationale
Sise à la Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173 –
Email : Housna.UGP@banque-comores.km – Anfifa.UGP@banque-comores.km